



Cadre d'impact 2018-2023

Mission :

Développer avec tous les partenaires scolaires, postsecondaires et du marché du travail des expériences d'apprentissage qui mènent au bien-être et à la réussite des apprenantes et apprenants en fonction de leur cheminement et de leurs intérêts, tenant compte des caractéristiques particulières des communautés francophones.

Vision :

Tous les partenaires collaborent afin que tous les apprenantes et apprenants aient la possibilité de profiter pleinement d'expériences d'apprentissage diversifiées et de qualité qui assurent leur bien-être et réussite au sein d'un continuum d'éducation en langue française.

Valeurs :

La réussite de l'apprenante et de l'apprenant	L'appartenance à la francophonie	L'équité	La collaboration
<p>Nous croyons à l'importance d'accompagner toutes les apprenantes et tous les apprenants vers leur réussite par une approche différenciée :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● en favorisant l'accessibilité des programmes et d'opportunités variées au sein de la communauté; ● en présentant et en valorisant les différentes options de programmes et d'établissements de langue française et bilingues; <ul style="list-style-type: none"> en les exposant à divers cheminements et occasions d'apprentissage qui favorisent le développement des connaissances et des compétences et leur permettent de prendre des décisions éclairées au sujet de leurs futures carrières et leurs cheminements d'emploi. 	<p>Nous croyons à l'importance de créer un milieu d'apprentissage et de construction identitaire qui vise le succès de l'apprenante et de l'apprenant afin qu'ils possèdent les connaissances et les compétences pour s'engager pleinement et contribuer à la vitalité d'une communauté francophone diversifiée. Nous croyons à l'éducation en langue française comme étant un grand atout, et ce, tant sur le plan culturel qu'économique.</p>	<p>Nous croyons à l'importance d'assurer un accès équitable aux programmes et aux services à toutes les apprenantes et tous les apprenants qu'ils soient inscrits dans une petite ou une grosse école, qu'ils proviennent d'un grand centre urbain ou d'une région éloignée.</p> <p>Nous croyons au bien-être et à la réussite de chaque apprenante et apprenant.</p>	<p>Nous croyons que le succès de l'initiative Destination réussite – Ontario repose sur la force de la collaboration des partenaires, leur engagement, leur sens des responsabilités et leur respect des particularités régionales.</p>

Buts de l'initiative : Grâce à une collaboration de tous ses partenaires, l'initiative Destination réussite – Ontario a pour objectif d'offrir aux apprenantes et aux apprenants des occasions d'apprentissage novatrices, diversifiées et de qualité dans un environnement francophone, afin de les appuyer dans leur réussite scolaire et leurs transitions vers les études postsecondaires, la formation en apprentissage ou le marché du travail, et pouvoir ainsi les préparer à participer pleinement à l'économie.

Résultats immédiats	Résultats d'effet	Résultats d'impact
<p>Les conseils scolaires sont sensibilisés à l'offre de programmes de la Majeure Haute Spécialisation (MHS) qui répondent aux intérêts des différents itinéraires d'études.</p> <p>Les conseils scolaires sont sensibilisés à l'offre des cours à double reconnaissance de crédit (DRC) pour les apprenantes et apprenants dans les groupes cibles.</p> <p>Les conseils scolaires sont sensibilisés à l'offre de programmes en éducation coopérative qui répondent aux intérêts des différents itinéraires d'études.</p> <p>Les conseils scolaires sont sensibilisés à l'offre du Programme d'apprentissage pour les jeunes de l'Ontario (PAJO) autant à titre de participants que celui d'apprentis inscrits.</p> <p>Les liens de collaboration entre les parties prenantes sont renforcés (comités DR1, conseils scolaires, établissements postsecondaires, milieu de travail, ministères – EDU et MFCU).</p> <p>Les apprenantes et apprenants sont sensibilisés aux expériences d'apprentissage qui s'offrent à eux au moyen des programmes variés (secondaire, postsecondaire, apprentissage et marché du travail).</p>	<p>Au moins 25 % des apprenantes et apprenants de la 11^e et 12^e année participent au programme de la MHS et au moins 60 % de celles et ceux de la 12^e année inscrits au programme obtiennent leur DESO avec le sceau de la MHS.</p> <p>Chacune des écoles de langue française ayant des élèves de la 11^e ou 12^e année, incluant celles qui offrent des cours pour les apprenantes et apprenants adultes jusqu'à 21 ans, atteint le taux de participation de 5% à un programme de DRC ou sinon augmente son taux de participation d'au moins 50% (par rapport au taux de 2016-2017).</p> <p>Au moins 25% des apprenantes et apprenants de 10^e, 11^e et 12^e années participent à un programme d'éducation coopérative, quel que soit le modèle de prestation (coop régulier, coop d'été ou coop en éducation permanente).</p> <p>Au moins 12,5% des apprenantes et apprenants de 11^e et 12^e années sont des participants au sein du PAJO.</p> <p>Au moins 1,5% des apprenantes et apprenants de 11^e et 12^e années sont inscrits comme apprentis au sein du PAJO.</p> <p>Toutes les écoles secondaires de langue française (100%) participent à l'une ou plusieurs des activités d'anticipation (ou projets de transition), en y inscrivant des apprenantes et apprenants. De plus, les taux d'appréciation suite à la participation à celles-ci sont comme suit, et ce, pour chacune des activités :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Un minimum de 80% des apprenantes et apprenants sont satisfaits ou très satisfaits de leur expérience au sein des activités d'anticipation offertes. • Un minimum de 80% des membres du personnel enseignant accompagnateur sont satisfaits ou très satisfaits de l'expérience vécue lors de chacune des activités d'anticipation et indiquent que l'activité est à répéter. • 100% des représentantes et représentants des conseils scolaires siégeant aux comités de travail DR1 qui ont été impliqués dans l'activité auront indiqué qu'ils sont satisfaits ou très satisfaits de l'organisation de l'activité et que celle-ci est à répéter. 	<p>Rétention des apprenantes et apprenants au sein du continuum d'apprentissage en langue française :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Écoles de langue française - Collèges de langue française - Universités de langue française et bilingues <p>Augmentation du taux d'obtention du diplôme pour les apprenantes et apprenants dans tous les itinéraires d'études.</p>

Axes d'intervention, les priorités pour l'année et la répartition des fonds

1 ^{er} axe d'intervention	Concordance de la vision provinciale et régionale de l'initiative
2 ^e axe d'intervention	Gestion efficace et efficiente de la mise en œuvre à l'échelle régionale
3 ^e axe d'intervention	Communication
4 ^e axe d'intervention	<p>Programmes</p> <ul style="list-style-type: none"> • Promotion des programmes et suivi des élèves • Éducation coopérative • Double reconnaissance de crédits (DRC) • Majeure Haute Spécialisation (MHS) • Programme d'apprentissage pour les jeunes de l'Ontario (PAJO)
5 ^e axe d'intervention	Transition après le secondaire
<p>Priorités pour l'année scolaire 2020-2021</p> <p>A</p> <p>B</p> <p>C</p> <p>D</p> <p>E</p> <p>F</p> <p>G</p>	<p>Fournir une attention particulière aux élèves à risque au niveau de la transition vers les études postsecondaires et le milieu de l'apprentissage;</p> <p>Appuyer tout particulièrement l'exploration de la voie de l'apprentissage des métiers au sein de nos programmes et activités;</p> <p>Appuyer les conseils scolaires dans la sensibilisation du personnel scolaire, des parents et des élèves aux métiers spécialisés;</p> <p>Appuyer davantage la rétention au sein du continuum d'apprentissage en langue française de l'élémentaire au postsecondaire;</p> <p>Offrir un appui accru aux élèves qui se dirigent directement vers le marché du travail comme première destination postsecondaire;</p> <p>Favoriser l'exploration des carrières en STIM;</p> <p>Travailler à renforcer les compétences transférables.</p>

1er axe d'intervention : Concordance de la vision provinciale et régionale de l'initiative DR1

1er axe d'intervention : Concordance de la vision provinciale et régionale de l'initiative DR

Activités : Compréhension de l'initiative :
 1.1 Collaborer avec les divers partenaires pour assurer la compréhension du but de l'initiative et des cibles qui font partie du *Cadre d'impact provincial 2018-2023*

Activités	Démarches	Ressources	Responsables	Échéanciers	Bilan annuel 20-21
	1.1.1 Présenter le <i>Cadre d'impact provincial 2018-2023</i> et faire un rappel des priorités de DR1 à tous les membres des comités de la région du Nord.		Coordination régionale	Automne 2020	
	1.1.2 Présenter et expliquer le mandat, la mission, les valeurs, les cibles et les nouvelles priorités de DR1 à tout nouveau membre faisant partie de la structure de fonctionnement de la région et partenaire clé susceptible de collaborer de près ou de loin avec les différents comités de la région.		Coordination régionale	Continu	
	1.1.3 Consulter les membres des différents comités en vue de cerner le contexte de la rentrée et les impacts de la pandémie et identifier les priorités régionales pour l'année en cours.		Coordination régionale	Automne 2020	

PLAN D'ACTION 2020-2021 - Région du Nord

<p>Collaboration provinciale envers l'atteinte des cibles :</p> <p>1.2 Travailler en étroite collaboration avec les différents partenaires de la province liés à l'initiative DR1</p>	<p>1.2.1 Reconnaître les réalités des trois régions et les principaux enjeux provinciaux liés à l'initiative DR1 pouvant faire obstacle à la réussite des apprenantes et apprenants et à l'atteinte des cibles provinciales.</p>		<p>Coordination régionale</p>	<p>Continu</p>	
	<p>1.2.2 Représenter la région du Nord aux diverses sessions d'informations et activités de réseautage mises en œuvre par le Ministère (DR1 et IJECT), associations ou regroupements du domaine de l'éducation.</p>		<p>Membres des trois comités Coordination régionale</p>	<p>Continu</p>	
	<p>1.2.3 Partager, aux partenaires de la province, les progrès accomplis par les différents comités du Nord, mettre en valeur leurs réussites et travailler, de manière proactive, vers l'atteinte des cibles provinciales.</p>		<p>Coordination régionale Présidence du comité directeur</p>	<p>Continu</p>	
	<p>1.2.4 Favoriser la collaboration entre tous les partenaires des comités régionaux et provinciaux (partenaires du palier secondaire et du palier postsecondaire) dans la recherche de pistes d'action visant la réduction des écarts et l'atteinte des cibles de l'initiative DR1.</p>		<p>Membres des trois comités Coordination régionale</p>	<p>Continu</p>	

PLAN D'ACTION 2020-2021 - Région du Nord

<p>Élaboration du plan d'action régional : 1.3 Évaluer l'impact au niveau régional des résultats visés par l'initiative</p>	1.3.1 Coordonner une rencontre avec chacun des conseils scolaires de la région, afin d'analyser les plus récents rapports de données (2018-19) relatifs aux programmes MHS, DRC, COOP et PAJO.		Comité interconseils Comité directeur Coordination régionale	Hiver 2021		
	1.3.2 Compiler et analyser les taux de participation aux activités d'anticipation et projets de transition 2019-20 en tenant compte de la rétroaction fournie par les participantes et participants et les représentants DR1 des conseils scolaires.		Comité de travail Comité directeur Coordination régionale	Hiver 2021		
	1.3.3 Identifier les points forts et les points à améliorer à la suite de l'analyse des diverses données régionales.		Comité de travail Comité directeur Coordination régionale	Hiver 2021		
	1.4 Cibler les priorités visées en tenant compte du <i>Cadre d'impact provincial 2018-2023</i> , ainsi que des données et des besoins régionaux	1.4. Déterminer les priorités régionales liées aux programmes (DRC, MHS, COOP, PAJO), à la suite de l'analyse de données quantitatives et qualitatives et de discussions avec tous les partenaires concernés.		Comité interconseils Coordination régionale	Hiver 2021	
		1.4.2 Réviser et adapter la programmation et les modes de prestation des activités d'anticipation / transition en fonction de l'évaluation réalisée par les membres des comités, afin de maintenir une offre d'activités pertinentes et de qualité et appropriée au contexte.		Comité de travail Comité de directeur Coordination régionale	Continu	
	1.5 Élaborer un plan d'action régional en lien avec le cadre d'impact provincial en tenant compte des données et des besoins régionaux	1.5.1 Présenter l'ébauche finale du plan d'action 2020-21 aux membres des divers comités pour validation.		Comité directeur Comité de travail Comité interconseils	Automne 2020	

2e axe d'intervention : Gestion efficace et efficiente de la mise en œuvre de l'initiative DR1 à l'échelle régionale

PLAN D'ACTION 2020-2021 - Région du Nord

Activités	Démarches	Ressources	Responsables	Échéanciers	Bilan annuel 20-21
<p>Collaboration régionale envers l'atteinte des cibles :</p> <p>2.1 Assurer le bon fonctionnement de la structure de collaboration et appuyer les différents intervenants</p>	<p>2.1.1 Mettre à jour et diffuser sur le site Web de DR1 tous les documents clés, dont la structure de fonctionnement régionale, le protocole de communication et le calendrier des activités 2020-21.</p>		<p>Coordination régionale</p>	<p>Continu</p>	
	<p>2.1.2 Maintenir et faciliter les collaborations et les partenariats entre conseils, les établissements postsecondaires et les représentants du marché de travail.</p>		<p>Membres des trois comités Coordination régionale</p>	<p>Continu</p>	
	<p>2.1.3 Maintenir et élargir les collaborations entre les écoles secondaires des six conseils du Nord et les représentants clés du marché du travail, dont les fournisseurs de services d'Emploi Ontario et les représentants des conseils locaux de planification en matière d'emploi (la Commission de formation du Nord ontarien).</p>		<p>Comité de travail Coordination régionale</p>	<p>Continu</p>	
	<p>2.1.4 Coordonner et animer les réunions des différents comités DR1 en tenant compte de la réalité, des besoins et priorités de tous les partenaires.</p>		<p>Coordination régionale</p>	<p>Continu</p>	
	<p>2.1.5 Rédiger les comptes rendus/notes collaboratives et effectuer tous les suivis découlant des réunions des comités.</p>		<p>Coordination régionale</p>	<p>Continu</p>	

PLAN D'ACTION 2020-2021 - Région du Nord

<p>Collaboration régionale envers l'atteinte des cibles :</p> <p>2.2 Présenter, de manière claire et efficace, les buts, les objectifs et la structure de fonctionnement de l'initiative DR1 aux différents intervenants</p>	<p>2.2.1 Assurer une transmission claire et fluide des priorités établies entre les instances ministérielles et les différents partenaires des paliers secondaires et postsecondaires de la région du Nord et intervenants du marché du travail/communauté, lors des réunions régulières ou ponctuelles et lors de toutes communications formelles et informelles.</p>		<p>Membres des trois comités Coordination régionale</p>	<p>Continu</p>	
<p>Collaboration régionale envers l'atteinte des cibles :</p> <p>2.3 Assurer la mise en œuvre du plan d'action régional</p>	<p>2.3.1 Rappeler, tout au long de l'année, les liens entre les activités régionales et les cibles provinciales 2018-2023, afin de travailler vers l'atteinte de buts communs.</p>		<p>Coordination régionale</p>	<p>Continu</p>	
	<p>2.3.2 Veiller à ce que toute nouvelle initiative proposée par les membres des comités découle toujours des priorités régionales retrouvées dans le plan d'action et ait reçu, s'il y a lieu, l'aval du comité directeur.</p>		<p>Coordination régionale</p>	<p>Continu</p>	
<p>Évaluation des activités régionales :</p> <p>2.4 Assurer la mise en place de mécanismes pour mesurer l'impact du plan d'action régional (cibles et priorités établies)</p>	<p>2.4.1 Tenir des réunions avec la présidence du comité directeur (CSPGNO) pour faire état des progrès accomplis par les comités, relever les réussites et, lorsqu'il y a lieu, les défis et enjeux en lien avec chacun des cinq axes du plan d'action.</p>		<p>Présidence du comité directeur Coordination régionale</p>	<p>Continu</p>	
	<p>2.4.2 Informer les membres des comités régionaux des progrès accomplis, relever les réussites et, lorsqu'il y a lieu, les défis et enjeux en lien avec le plan d'action.</p>		<p>Coordination régionale Comité de travail</p>	<p>Continu</p>	
	<p>2.4.3 Travailler de manière proactive et mettre en place des stratégies et pistes d'action efficaces en vue de bien desservir les apprenantes et apprenants, incluant ceux et celles dits à risque et assurer l'atteinte des cibles et priorités établies dans le plan d'action.</p>		<p>Membres des trois comités Coordination régionale</p>	<p>Continu</p>	

PLAN D'ACTION 2020-2021 - Région du Nord

	2.4.4 Veiller à ce que chaque partenaire, qui offre des activités d'anticipation et de transition, ait mis en place un mécanisme permettant de mesurer l'appréciation des apprenantes et apprenants, enseignants-accompagnateurs et représentants DR1 des conseils scolaires).		Comité de travail Coordination régionale	Continu	
Gestion efficace des fonds régionaux : 2.5 Assurer la gestion et l'allocation efficaces des fonds selon les priorités régionales	2.5.1 Faciliter le processus de répartition des fonds régionaux en tenant compte du contexte des écoles, des besoins et priorités des différents partenaires de la région.		Comité interconseils Coordination régionale	Automne 2020	
	2.5.2 Effectuer le suivi des dépenses encourues et conserver toutes pièces justificatives à des fins de vérification comptable.		Conseil banquier (CSPGNO) Coordination régionale	Continu	
	2.5.3 Travailler en étroite collaboration avec le <i>Service des finances</i> du conseil scolaire banquier (CSPGNO) et la personne désignée par le conseil pour assurer un suivi budgétaire efficace.		Conseil banquier (CSPGNO) Coordination régionale	Continu	
	2.5.4 Collaborer, selon les échéanciers préétablis, à la préparation des rapports financiers demandés par le Ministère.		Conseil banquier (CSPGNO) Coordination régionale	16 novembre 2020 22 février 2021 10 mai 2021 13 septembre 2021	

PLAN D'ACTION 2020-2021 - Région du Nord

Activités	Démarches	Ressources	Responsables	Échéanciers	Bilan 20-21
Communication pour favoriser la collaboration : 3.1. Mettre en place des stratégies ou des mécanismes de communication efficaces afin d'encourager, de faciliter et de maintenir les liens de collaboration entre les divers partenaires DR1	3.1.1 Rédiger et diffuser <i>Les Points saillants</i> présentant les principales activités accomplies dans la région.		Coordination régionale	Février 2021 Juin 2021	
	3.1.2 Revoir, avec les membres du comité de travail, le protocole établissant la procédure de communication entre les partenaires du palier secondaire et du palier postsecondaire, dans le cadre de la mise en œuvre des activités d'anticipation / transition.		Comité de coordination provincial Comité de travail Coordonnatrice régionale	Automne 2020	
	3.1.3 Partager aux membres des comités les documents clés, dont les ordres du jour, les comptes rendus de réunion et les présentations (Google Drive).		Coordination régionale	Continu	
	3.1.4 Établir, en collaboration avec les membres des comités, les dates de réunions et d'activités de la région et diffuser ces informations sur le site Web de DR.		Comité interconseils Coordination régionale	Automne 2020 Hiver 2021 Printemps 2021	
Communication pour promouvoir les activités : 3.2. Développer de nouveaux outils de communication et de promotion des activités appuyées par DR1 ou améliorer les outils existants	3.2.1 Assurer la diffusion du calendrier des activités d'anticipation de l'année en cours au sein des conseils scolaires, au sein de toutes les écoles secondaires de la région (personnel de direction, conseillers en orientation, équipes de la réussite et tout autre intervenant clé) et sur le site Web de l'initiative.		Comité interconseils Coordination régionale	Continu	
	3.2.2 Assurer la diffusion des outils faisant la promotion des activités offertes aux élèves au sein des conseils scolaires, au sein de toutes les écoles secondaires de la région (personnel de direction, conseillers en orientation, équipes de la réussite et tout autre intervenant clé), sur le site Web de DR1 et dans les médias sociaux.		Coordination régionale	Février 2021	

	3.2.3 Utiliser et encourager l'utilisation des médias sociaux pour faire rayonner les activités de l'initiative DR1.		Coordination régionale	Continu	
--	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--	------------------------	---------	--

4^e axe d'intervention : Programmes

Activités	Démarches	Ressources	Responsables	Échéanciers	Priorités
<p>Optimisation de la mise en œuvre des programmes :</p> <p>4.1 Collaborer avec tous les partenaires régionaux (conseils scolaires, partenaires postsecondaires et experts-conseils) pour optimiser la mise en œuvre des programmes regroupés sous DR1</p>	<p>4.1.1. Faciliter le travail de collaboration entre les partenaires en coordonnant les rencontres des différents comités régionaux (préparation des ordres du jour, rédaction des comptes rendus et réalisation des suivis découlant des réunions).</p>		<p>Comité interconseils, Comité de travail, Coordination régionale</p>	<p>Continu</p>	
	<p>4.1.2 Mettre en valeur les connaissances, l'expérience et l'expertise des membres des comités en vue de travailler en étroite collaboration et proposer de nouvelles idées et stratégies pour l'augmentation des taux de participation et de satisfaction aux divers programmes (DRC, MHS, COOP, PAJO) et activités d'anticipation / transition.</p>		<p>Comité interconseils Comité de travail Coordination régionale</p>	<p>Continu</p>	

	<p>4.1.3 Continuer à desservir les apprenantes et apprenants de toutes les filières, incluant ceux et celles dits à risque, via les programmes offerts par les conseils scolaires (MHS, DRC, COOP, PAJO), les activités d'anticipation / transition (p. ex. : visites de Centre d'Emploi Ontario ou À la découverte des métiers spécialisés), École au Collège et les activités de l'IJECT.</p>		<p>Membres des trois comités Coordination régionale</p>	<p>Continu</p>	
<p>Optimisation de la mise en œuvre des programmes : 4.2. Développer, en collaboration avec les partenaires clés, des stratégies et des ressources (incluant des outils de sensibilisation/promotion) favorisant la mise en œuvre des programmes regroupés sous l'initiative DR1</p>	<p>4.2.1 Encourager la communication entre les membres des comités interconseils DR1 et les <i>Services des communications</i> des conseils scolaires en vue de maximiser l'impact des ressources promotionnelles existantes, auprès des apprenants / apprenantes, des membres du personnel enseignant et des parents.</p>		<p>Comité interconseils Comité de travail Coordination régionale</p>	<p>Continu</p>	
	<p>4.2.2 Faciliter, au sein des conseils, la diffusion et l'utilisation des ressources et des stratégies développées afin de favoriser la participation des apprenantes et apprenants aux activités DR.</p>		<p>Comité interconseils Comité de travail Coordination régionale</p>	<p>Continu</p>	
<p>Suivi des activités : 4.3 Mesurer l'atteinte des résultats des programmes et activités qui relèvent de DR1 et qui sont liés aux programmes</p>	<p>4.3.1 Comparer aux cibles provinciales établies, pour chacun des six conseils scolaires, les taux de participation des apprenantes et apprenants aux différents programmes et discuter des résultats obtenus.</p>		<p>Comité interconseils Coordination régionale</p>	<p>Février 2021</p>	

<p>Impact des programmes et activités : 4.4 Identifier et documenter l'impact des programmes et activités connexes sur la rétention des apprenantes et apprenants au sein du continuum d'apprentissage en langue française</p>	<p>4.4.1 Produire un bilan annuel résumant les principales activités mises en œuvre au cours de l'année par les partenaires des comités de DR1 (incluant les points saillants de l'année).</p>		<p>Coordination régionale Comité interconseils Comité de travail</p>	<p>Juin 2020</p>	
----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--	------------------------------------------------------------------------------------------------	------------------	--

4e axe d'intervention : programmes

Éducation coopérative

Mettre en œuvre le **Programme d'éducation coopérative**.

- Indicateur : Taux de participation en éducation coopérative (au sein des apprenantes et apprenants de 10^e, 11^e et 12^e années)
- Cible provinciale (CSLF) : Augmenter le taux de participation en éducation coopérative, dans tous les différents modèles de prestation de cours, soit, pour le coop régulier, le coop d'été et le coop en éducation permanente afin d'obtenir un taux de participation tous modèles confondus de 25%.

Données de la région du Nord	2017-2018 (Données historiques)	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023	Cible provinciale 2022-2023
Effectifs 10 ^e , 11 ^e et 12 ^e année	4084	4042					
Inscriptions au coop régulier	781	780					
Taux de participation au coop régulier	19.1%	19.3%					
Inscriptions au coop d'été	102	87					
Taux de participation au coop d'été	2.5%	2.2%					
Inscriptions au coop en éducation permanente	35	28					

PLAN D'ACTION 2020-2021 - Région du Nord

Taux de participation au coop en éducation permanente	1%	0.7%					25%
Inscriptions tout modèle confondu	918	895					
Taux de participation tout modèle confondu	22.5%	22.1%					

Source : SISO (EDU)

4e axe d'intervention : programmes

Activités	Démarches	Ressources	Responsables	Échéanciers	Priorités
4.5 Mettre en œuvre le Programme d'éducation coopérative :	4.5.1 Appuyer la mise en œuvre du programme d'éducation coopérative particulièrement là où les cibles provinciales ne semblent pas en voie d'être atteintes (régulier, été et éducation permanente).		Comité interconseils Coordination régionale	Continu	CSPGNO : A, B, C, D, E, F, G CSCDGR : A, B, E, G CSDCAB : A, E, G CSCFN : A, B, E, G
Indicateur : Taux de participation en éducation coopérative (au sein des apprenantes et apprenants de 10 ^e , 11 ^e et 12 ^e années	4.5.2 Favoriser l'accès au programme d'éducation coopérative (p.ex., appui financier au transport de l'élève, certifications, etc.), en priorisant les élèves dits à risque de ne pas effectuer avec aisance leur transition vers les études postsecondaires, afin de maintenir les cibles reliées au COOP et/ou, appuyer les écoles des conseils scolaires qui n'ont pas atteint les cibles provinciales.		Conseils scolaires Coordination régionale	Continu	CSPGNO : A, E, F, G CSCNO : A, E, F, G CSCDGR : A, B, E, G CSDCAB : A, E, G CSPNE : A, B, E CSCFN : A, B, E, G

<p>Cible provinciale (CSLF): Augmenter le taux de participation en éducation coopérative, dans tous les différents modèles de prestation de cours, soit pour le coop régulier, le coop d'été et le coop en éducation permanente afin d'obtenir un taux de participation tous modèles confondus de 25%.</p>	<p>4.5.3 Faciliter l'accès aux ressources COOP/PAJO (adhésion à l'AÉCO) pour le personnel enseignant afin de rester à jour avec la Loi sur la santé et la sécurité au travail (LSST) ainsi que de bénéficier des documents présentés aux conférences.</p>		<p>Comité interconseils Coordination régionale</p>	<p>Continu</p>	
	<p>4.5.4 Faciliter la participation des enseignants COOP et des autres partenaires communautaires à une réunion interconseils (transport, hébergement, suppléance et frais de logistique).</p>		<p>Comité interconseils Coordination régionale</p>	<p>Continu</p>	
	<p>4.5.5 Appuyer la mise en place d'activités locales de reconnaissance permettant de mettre en valeur le programme d'éducation coopérative et du PAJO auprès des apprenants / apprenantes, des employeurs /employeuses et des parents (p. ex. : organisation de petits déjeuners / coquetels dans certaines régions).</p>		<p>Comité interconseils Coordination régionale</p>	<p>Continu</p>	<p>CSCDGR : C, D</p>

4e axe d'intervention : programmes

Double reconnaissance de crédit

Mettre en œuvre le **Programme de double reconnaissance de crédit**.

- Indicateur : Taux de participation aux programmes de la double reconnaissance de crédit (DRC)
- Cible provinciale (CSLF) : Augmenter le taux de participation aux programmes de la double reconnaissance de crédit (DRC) dans chacune des écoles de langue française, incluant celles qui offrent des cours pour les apprenantes et apprenants adultes jusqu'à 21 ans, et ce, d'au moins 50 % ou jusqu'à l'atteinte de 5 %.
- Résultats visés : Encourager la participation des apprenantes et apprenants à des études collégiales (DRC) afin de promouvoir la transition postsecondaire.

PLAN D'ACTION 2020-2021 - Région du Nord

Données de la région du Nord	Données 2017-2018 (données historiques)	Données 2018-2019	Données 2019-2020	Données 2020-2021	Données 2021-2022	Données 2022-2023	Cible provinciale 2018-2023
Nombre d'écoles secondaires de langue française de la région	40	38					100%
Nombre d'écoles de la région ayant atteint la cible provinciale (5 %)	27	29					
Pourcentage des écoles ayant atteint la cible provinciale (5%)	68%	76%					
Nombre d'écoles n'ayant pas atteint la cible provinciale de 5%, mais ayant augmenté les DRC d'au moins 50%	S.O.	0					
Pourcentage des écoles de la région avec un taux de participation de 5% ou qui ont augmenté leur taux de participation d'au moins 50%	S.O.	76%					

Source : SISON (EDU)

4e axe d'intervention : programmes

Activités	Démarches	Ressources	Responsables	Échéanciers	Priorités
<p>Double reconnaissance de crédit</p> <p>4.6. Mettre en œuvre le Programme de double reconnaissance de crédit.</p> <ul style="list-style-type: none"> Indicateur : Taux de participation aux programmes de la double reconnaissance de crédit (DRC) Cible provinciale (CSLF) : Augmenter le taux de participation aux programmes de la double reconnaissance de crédit (DRC) dans chacune des écoles de langue française, incluant celles qui offrent des cours pour les apprenantes et apprenants adultes jusqu'à 21 ans, et ce, d'au moins 50 % ou jusqu'à l'atteinte de 5 % de l'effectif 11^e/12^e années. 	4.6.1 Analyser les données de la DRC des 5 dernières années et discuter des résultats obtenus avec les membres de l'équipe de planification régionale (EPR), afin d'établir des stratégies favorisant une participation optimale des apprenantes et apprenants.		Présidente de l'EPR Membres de l'EPR Conseils scolaires Coordination régionale	Février 2021	
	4.6.2 Collaborer à la rédaction des objectifs SMART de l'année 2020-2021 et à la préparation de la demande de financement 2021-2022.		Membres de l'EPR Coordination régionale	Automne 2020	
	4.6.3 Analyser les données, par école et par conseil, et établir des stratégies là où les taux de participation à la DRC s'éloignent de la cible provinciale.		Membres de l'EPR Coordination régionale	Février 2021	
	4.6.4 Collaborer étroitement avec l'équipe de planification régionale, afin d'assurer l'atteinte des cibles DR1 (rencontres et suivis avec la présidence de l'équipe de planification régionale 3).		Membres de l'EPR Coordination régionale	Continu	
	4.6.5 Collaborer avec divers partenaires (collèges, organismes locaux, etc.) en vue de rendre davantage visibles les programmes à DRC des conseils scolaires pour être en mesure de poursuivre l'offre variée des cours à DRC aux apprenantes et apprenants.		Membres de l'EPR Coordination régionale	Continu	CSPGNO : A, B, C, D CSCNO : A, B, C, D CSDCAB : B, C, F, G CSCDGR : B, C, D CSPNE: A, D

4e axe d'intervention : programmes

Majeure Haute Spécialisation

Mettre en œuvre le Programme de la Majeure Haute Spécialisation.

- Indicateurs : Taux de participation aux programmes de la Majeure Haute Spécialisation (MHS) et taux d'obtention du DÉSO avec le sceau de la MHS.
- Cible provinciale (CSLF) : Maintenir un taux de participation minimal de 25% au sein du programme de la Majeure Haute Spécialisation tout en augmentant le taux d'obtention du diplôme d'études secondaires de l'Ontario avec le sceau de la majeure à 60%.
Résultats visés : Appuyer le succès des MHS actuelles et futures dans la région de l'Est afin d'aider chaque élève à s'épanouir dans les composantes obligatoires d'une MHS.

Données de la région du Nord	2017-2018 (données historiques)	2018-2020	2020-2021	2021-2021	2021-2022	2022-2023	Cibles provinciales 2018-2023
Taux de participation à la majeure	25%	25%					≥25%
Taux d'obtention du DÉSO avec le sceau de la Majeure	81%	78%					60%

Source : SISO (EDU)

4e axe d'intervention : programmes

Activités	Démarches	Ressources	Responsables	Échéanciers	Priorités
<p>4.7 Mettre en œuvre le Programme de la Majeure Haute Spécialisation</p> <ul style="list-style-type: none"> Indicateurs : Taux de participation aux programmes de la Majeure Haute Spécialisation (MHS) et taux d'obtention du DÉSO avec le sceau de la MHS. 	<p>4.7.1 Faciliter le travail de collaboration pour la mise en œuvre d'occasions d'apprentissage contextualisées par un partenaire du secteur (ICE, littératie mathématique et codage), et ce, pour les MHS dont les taux de participation et d'obtention du DESO avec le sceau de la MHS demeurent sous les cibles provinciales.</p>		<p>Comité interconseils Coordination régionale</p>	<p>Continu</p>	<p>CSDCAB A,F,G CSCDGR : A, B, D, G</p>
<ul style="list-style-type: none"> Cible provinciale (CSLF) : Maintenir un taux de participation minimal de 25% au sein des programmes MHS tout en augmentant le taux d'obtention du DESO avec le sceau de la Majeure à 60% 	<p>4.7.2 Appuyer les six conseils de la région du Nord afin d'offrir des formations/certifications et des activités d'apprentissage par l'expérience et d'exploration de carrières aux apprenantes et apprenants en vue de leur permettre d'obtenir leur DÉSO avec le sceau de la Majeure, dont les taux de participation et d'obtention du DESO avec le sceau de la MHS demeurent sous les cibles provinciales.</p>		<p>Comité interconseils Coordination régionale</p>	<p>Continu</p>	<p>CSPGNO : A, B, C, E, F, G CSCNO : A, B, C, E, G CSCDGR : A D G CSDCAB : B, C, G CSPNE : A, B, C, E, F, G</p>
<ul style="list-style-type: none"> Résultats visés : Appuyer le succès des MHS actuelles et futures dans la région de l'Est afin d'aider chaque élève à s'épanouir dans les composantes obligatoires d'une MHS. 	<p>4.7.3 Faciliter la participation des enseignants à des <i>réunions équipes-écoles</i>, en vue d'appuyer toutes les composantes des MHS du domaine des métiers spécialisés et des STIM et des MHS dont les taux de participation et d'obtention du DESO avec le sceau de la MHS demeurent sous les cibles provinciales.</p>		<p>Comité interconseils Coordination régionale</p>	<p>Mars 2021</p>	<p>CSPNE : A, D, E, F, G</p>

	4.7.4 Appuyer les conseils scolaires dans la promotion des programmes de la Majeure Haute Spécialisation dont les taux de participation et d'obtention du DESO avec le sceau de la MHS demeurent sous les cibles provinciales.				CSCDGR: C, D CSPGNO : A, B, C, D, E, F, G
--	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--	--	--	----------------------------------------------

Mettre en œuvre le **Programme d'apprentissage pour les jeunes de l'Ontario (PAJO)**

- Indicateur : nombre de participants et apprentis inscrits au Programme d'apprentissage pour les jeunes de l'Ontario (PAJO)
- Cible provinciale (CSLF) : Atteindre un taux de participation de participants au *Programme d'apprentissage pour les jeunes de l'Ontario* (PAJO) de 12,5% et un taux d'apprentis inscrits au PAJO de 1,5%.

Données de la région Du Nord	2017-2018 (données historiques)	2018-2019	2020-2021	2021-2021	2021-2022	2022-2013	Cibles provinciales 2018-2023
Nombre de participants au PAJO	418	440					-
Taux de participation au PAJO	15,0%	15,9%					12,5%
Nombre d'apprentis inscrits au PAJO	53	49					-
Taux d'apprentis inscrits au PAJO	1,9%	1,8%					1,5%

Source : SIEO (MFCU)

PLAN D'ACTION 2020-2021 - Région du Nord

Activités	Démarches	Ressources	Responsables	Échéanciers	Priorités
<p>4.8 Mettre en œuvre le Programme d'apprentissage pour les jeunes de l'Ontario (PAJO) :</p> <ul style="list-style-type: none"> Indicateur : nombre de participants et apprentis inscrits au Programme d'apprentissage pour les jeunes de l'Ontario (PAJO) Cible provinciale (CSLF) : Atteindre un taux de participation de participants au <i>Programme d'apprentissage pour les jeunes de l'Ontario</i> (PAJO) de 12,5% et un taux d'apprentis inscrits au PAJO de 1,5%. 	<p>4.8.1 Faciliter le transport des apprenantes et apprenants afin de permettre un plus grand accès au PAJO.</p>		<p>Comité interconseils Coordination régionale</p>	<p>Continu</p>	<p>CSPGNO : A, B, C, D, F, G CSDCAB : D, F, G</p>
	<p>4.8.2 Appuyer les conseils dans la sensibilisation/promotion de l'apprentissage par l'expérience et dans la préparation des apprenantes et apprenants de la 7e à la 12e année, afin de valoriser le domaine des métiers (bourses, publicité) et la voie de l'apprentissage, de même que les principales compétences recherchées par les employeurs, ainsi que les emplois en forte demande afin de maintenir la cible ou de permettre aux conseils de rejoindre la cible provinciale du PAJO.</p>		<p>Comité interconseils Coordination régionale</p>	<p>Continu</p>	<p>CSCDGR: A, B, C, D, F, G CSPGNO : A, B, C, D, F, G CSCNO:A, B, C, D, F, G CSDCAB : B, C, D CSCFN : A, B, C, D, F, G</p>
	<p>4.8.3 Appuyer l'offre de certifications et de formations, afin de permettre aux apprenantes et apprenants visés de compléter des stages en milieu de travail, comme le stipule la loi du ministère du Travail</p>		<p>Comité interconseils</p>	<p>Continu</p>	<p>CSPGNO : A, B, C, E, F, G CSCNO: A, B, C, E, G CSDCAB : B, C, G CSPNE: A, B, C, E, G CSCFN : A, B, G CSCDGR : A, B, G</p>
	<p>4.8.4 Faciliter les collaborations entre les divers partenaires (conseils, Collège, employeurs et instances ministériels (ÉDU/MFCU), Compétences Ontario, Forum canadien sur l'apprentissage, Emploi Ontario en vue de développer les compétences transférables et d'accroître le nombre d'apprenantes et apprenants optant pour une carrière dans le domaine des métiers spécialisés.</p>		<p>Comité interconseils Comité directeur Coordination régionale</p>	<p>Continu</p>	

	4.8.5 Faciliter la participation d'un(e) enseignant(e), par conseil scolaire, à la conférence du Conseil ontarien de l'éducation technologique (OCTE) au printemps 2021		Comité interconseils Coordination régionale	Continu	CSDCAB : B, C CSCFN : C CSCDGR : C
--	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--	------------------------------------------------	---------	------------------------------------------

5e axe d'intervention : Transition après le secondaire

Cibles provinciales DR1 2018-2023 :

- 100% des écoles secondaires participeront annuellement à l'une ou plus des activités d'anticipation ou des projets de transition. De plus, les taux d'appréciation suite à la participation à celles-ci seront comme suit, et ce, pour chacune des activités :
 - un minimum de 80% des élèves auront indiqué qu'ils sont satisfaits ou très satisfaits de leur expérience;
 - un minimum de 80% des membres du personnel enseignant accompagnateur auront indiqué qu'ils sont satisfaits ou très satisfaits de l'expérience et que l'activité est à répéter;
 - 100% des représentantes et représentants des conseils scolaires siégeant aux comités de travail DR1 qui ont été impliqués dans l'activité auront indiqué qu'ils sont satisfaits ou très satisfaits de l'organisation de l'activité et que celle-ci est à répéter.

Activités	Démarches	Ressources	Responsables	Échéanciers	Priorités
<p>Optimisation de la mise en œuvre des activités :</p> <p>5.1 Collaborer avec tous les partenaires régionaux (conseils, partenaires postsecondaires et experts-conseils, partenaires en industrie)</p>	<p>5.1.1 Faciliter la mise sur pied d'activités locales organisées par les écoles secondaires à l'intention de leurs apprenantes et apprenants qui envisagent le marché du travail comme première destination postsecondaire (échelon local, filière pré emploi et élèves AVIS) afin de leur permettre de vivre des expériences d'apprentissage enrichissantes pour développer et renforcer leurs compétences transférables (p.ex., journées de certifications et de formations, la présentation d'ateliers préparatoires au marché du travail, l'achat de consommable et d'équipement pour développer les habiletés de base, etc.).</p> <p>5.1.2 Faciliter et encourager la participation des apprenantes et apprenants des écoles élémentaires, prioritairement à faible taux de rétention (p.ex., transport, suppléance, consommables et équipements) afin de leur faire vivre des expériences d'apprentissage enrichissantes qui explorent les métiers spécialisés et les carrières en STIM.</p>		<p>Comité de travail Coordination régionale</p> <p>Comité interconseils Coordination régionale</p>	<p>Continu</p> <p>Continu</p>	<p>CSCNO : A, B, C, E, G CSPNE : A, D, G CSCFN : A, E, G CSCDGR : A, D, G</p> <p>CSPGNO : A, B, C, D, F, G CSCNO : A, D, F, G CSCDGR : A, B, C, F, G CSCFN : A, B, C, F, G</p>

PLAN D'ACTION 2020-2021 - Région du Nord

5.1.3 Faciliter et encourager la participation des apprenantes et apprenants des écoles secondaires, prioritairement à faible taux de rétention et transition (p.ex., transport, suppléance, consommables et équipements) afin de leur faire vivre des expériences d'apprentissage enrichissantes qui explorent les métiers spécialisés et les carrières en STIM.		Comité interconseils Coordination régionale	Continu	CSPGNO : A, B, C, D, F, G CSCNO : A, B, C, D, F, G CSDCAB: B, C, D CSCFN : A, B, C, F, G CSCDGR : A, B, C, F, G
5.1.4 Faciliter et encourager la participation des apprenantes et apprenants des écoles (p.ex., transport, suppléance, etc.) afin de leur faire vivre des expériences d'apprentissage enrichissantes (journées de certifications et de formations, atelier virtuel, coupon SACO, etc.) afin d'appuyer à la transition des élèves vers le postsecondaire et/ou le marché du travail.		Comité interconseils Coordination régionale	Continu	CSCNO: A, G CSDCAB : B, C, D

5e axe d'intervention : Transition après le secondaire

Activités	Démarches	Ressources	Responsables	Échéanciers	Priorités
Optimisation de la mise en œuvre des programmes : 5.2 Développer, en collaboration avec les partenaires clés, des stratégies et des ressources (incluant des outils de sensibilisation/promotion) favorisant la mise en œuvre des activités de transition/d'anticipation	5.2.1 Concevoir, s'il y a lieu, des activités nouvelles ou réviser les activités d'anticipation et de transition existantes en vue de continuer à bien desservir l'ensemble des apprenantes et apprenants de la région, dont les apprenantes et apprenants dits à risque au niveau de la transition.		Membres des trois comités Coordination régionale	Hiver 2021	
	5.2.2 Renforcer les liens existants entre les activités de transition, le <i>Curriculum du secondaire</i> et la politique <i>Tracer son itinéraire vers la réussite</i> en vue de rendre les activités encore plus pertinentes et bénéfiques pour les apprenants et apprenantes, dont les apprenantes et apprenants dits à risque au niveau de la transition.		Comité interconseils Comité de travail Coordination régionale	Continu	CSCNO : A, G CSCFN : B, D, E, F CSPGNO : A, D CSCDGR : B, D, E, F

PLAN D'ACTION 2020-2021 - Région du Nord

	5.2.3 Sensibiliser les élèves quant aux carrières/professions/métiers existants par l'entremise d'activités tout en misant la politique Tracer son itinéraire vers la réussite et les nouvelles priorités établies par Destination Réussite (p.ex., augmentation des emplois en STIM, les compétences transférables recherchées par les employeurs, etc.) dans l'optique d'aider aux élèves à atteindre leur potentiel, à se fixer des objectifs ambitieux et à accomplir leurs buts.		Comité interconseils Comité de travail Coordination régionale	Continu	CSPGNO - A, B, C, D, E, F, G CSCNO : A, B, E, F, G CSCDGR : D, G
Suivi des activités : 5.3 Mesurer l'atteinte des résultats des activités offertes	5.3.1 Mettre à jour les grilles d'appréciation et poursuivre leur administration à la fin de chacune des activités DR1, en vue de déterminer la qualité et la pertinence des activités offertes, et ce, dans une perspective d'amélioration continue et d'imputabilité (apprenantes/apprenants, enseignants-accompagnateur, représentants DR1 des conseils scolaires).		Comité de travail Coordination régionale	Continu	
	5.3.2 Analyser les taux de participation et de satisfaction des apprenantes et apprenants aux diverses activités de transition et discuter des résultats obtenus avec les membres des divers comités.		Comité de travail Coordination régionale	Continu	
Impact des activités : 5.4 Identifier et documenter l'impact des activités de transition sur la rétention des apprenantes et apprenants au sein du continuum d'apprentissage en langue française	5.4.1 Préparer le rapport d'activités de l'année 2019-20 faisant état de la participation des apprenantes et apprenants à chacune des activités d'anticipation et de transition DR1 (par conseil scolaire et par école), présenter les données aux membres des comités et tenir compte des résultats obtenus lors de l'établissement des prochaines activités.		Coordination régionale Comité de travail Comité directeur	Novembre 2020	

PLAN D'ACTION 2020-2021 - Région du Nord

<p>5.4.2 Colliger, dans un document, toutes les activités de transition de l'année en cours, et ce, afin de mettre en valeur les efforts déployés pour appuyer l'obtention du DESO et la poursuite d'études postsecondaires en langue française.</p>		<p>Comité de travail Comité directeur Coordination régionale</p>	<p>Juin 2021</p>	
<p>5.4.3 Discuter, avec tous les partenaires DR1, de l'impact des activités de transition sur la rétention des apprenantes et apprenants au sein du continuum d'apprentissage en langue française et travailler conjointement pour améliorer la transition de l'élève et, surtout, sa réussite.</p>		<p>Comité de travail Comité directeur Coordination régionale</p>	<p>Continu</p>	